

Paris, le 25 mars 2009

## Communiqué de presse

A la suite de la parution d'un article dans la presse ce jour, Cheuvreux tient à apporter les précisions suivantes :

- les rémunérations variables dont il est question concernent l'année 2008, exercice au cours duquel Cheuvreux a enregistré des résultats satisfaisants malgré une fin d'année plus difficile.
- Les rémunérations variables concernent l'ensemble des 800 collaborateurs de Cheuvreux dans le monde. Selon une pratique de marché commune aux métiers de courtage, elles sont déterminées en fonction des revenus commerciaux de l'entreprise et constituent une part substantielle de la rémunération globale des collaborateurs de Cheuvreux.
- La détérioration de l'activité dans les premières semaines de 2009 a conduit Cheuvreux à mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi en mars 2009. Il est rappelé que celui-ci concerne 31 personnes en France. Par ailleurs le dispositif principal du PSE est basé sur un plan de départs volontaires.
- Pour 2009, le recul de l'activité se traduira par une très forte baisse des rémunérations variables.

### **Contact presse :**

Bertrand Hugonet - T : +33 1 41 89 30 44 - T : +33 1 41 89 03 77

Email: [bertrand.hugonet@calyon.com](mailto:bertrand.hugonet@calyon.com)